

## **Prise de position du SMPA : Impact des mesures liées aux coronavirus sur l'industrie de l'événementiel**

### **La branche de la culture et de l'événementiel est consternée et présente des propositions concrètes pour atténuer la situation**

#### **Un avenir incertain pour le paysage culturel suisse**

Depuis le 28 février 2020 rien n'est plus comme avant dans l'industrie suisse de la culture et du spectacle vivant. Comme le Conseil fédéral l'a annoncé aujourd'hui, l'interdiction générale de manifestations est prorogée jusqu'au 8 juin, et aucun assouplissement n'est à attendre pour les grandes manifestations avant la dernière minute. L'association suisse des organisateurs de concerts, de spectacles et de festivals comprend la nécessité de toutes les mesures qui servent à protéger la santé de la population. Néanmoins, il nous importe d'informer et de discuter ouvertement de la situation précaire de notre branche, des mesures qu'elle peut prendre et des solutions de sortie possibles. En effet le paysage culturel suisse, si diversifié, se trouve dans une situation dramatique et fait face à un avenir extrêmement incertain.

#### **L'incertitude persiste - Des milliers d'emplois menacés**

L'interdiction durable des manifestations et l'incertitude qui persiste, en particulier après la conférence de presse du Conseil fédéral d'aujourd'hui, sont une catastrophe majeure pour tout le secteur. En plus des organisateurs qui sont la force motrice du secteur, cette catastrophe touche les artistes, les entreprises techniques, les salles de spectacle, les constructeurs de scènes et de tentes, les distributeurs de boissons, les sociétés de billetterie, les hôtels, le personnel de sécurité, les sociétés de placement de personnel événementiel, les imprimeurs et bien d'autres encore, parmi lesquels de nombreuses micro-entreprises gérées par leurs propriétaires, et des indépendants. En outre, les manifestations génèrent un multiple de valeur ajoutée indirecte ; elles sont d'une importance économique non-négligeable pour le tourisme et sont créatrices d'identité. Au total, ce sont donc des milliers d'emplois qui sont menacés.

#### **Déjà plus de 1'000 manifestations annulées ou reportées**

Les organisateurs ont l'interdiction d'exercer leur profession. Cela entraîne d'une part une perte totale de recettes, et engendre d'autre part d'importantes dépenses supplémentaires générées par les reports et les annulations. Les 44 membres de l'association professionnelle SMPA à eux seuls ont à ce jour annulé plus de 700 événements et en ont reportés 400 autres. La perte de chiffre d'affaires s'élève à plus de 100 millions de francs, et la tendance continue de s'accroître.

#### **Ni base juridique, ni réflexions sur une stratégie de sortie**

Il est incompréhensible que ni une base juridique ni des indications sur une stratégie de sortie n'aient été présentées en ce qui concerne les manifestations. Cela est dramatique pour l'événementiel, car les préventes pour les manifestations futures sont actuellement évidemment au point mort. Les pertes ne pourront plus être compensées, même lorsque les mesures auront pris fin. Après avoir en un premier temps entendu le cri d'alarme de la branche, celle-ci est aujourd'hui ignorée : les prêts sans intérêt et les modèles complémentaires de chômage partiel contribuent certes à dépanner, et les aides octroyées en compensation des manifestations culturelles reportées ou annulées permettent sans doute d'atténuer les pertes inévitables. Malheureusement, les procédures d'octroi de ces aides ne sont pas encore définies dans tous les cantons, ni harmonisées avec les recommandations de l'Office fédéral de la culture. Conclusion : que ce soit à court, moyen ou long terme, l'avenir reste extrêmement menaçant pour les organisateurs et pour tous ceux qui sont dans le même bateau.

### **Les grandes manifestations de l'été face à la débâcle**

Jusqu'ici, ce sont surtout les organisateurs d'événements en salle, de comédies musicales ou de spectacles de cirque qui ont eu à souffrir de l'interdiction des manifestations : l'annulation d'une manifestation entraîne toujours la perte totale des recettes, alors que des investissements conséquents ont déjà été engagés, en particulier pour la publicité, les travaux de planification externes, les paiements anticipés pour l'infrastructure et les approbations, et que , les fournisseurs et les artistes feront valoir des créances plus ou moins élevées en fonction du moment de l'annulation. À cela s'ajoutent les frais fixes pour le personnel, les loyers et l'administration. Ce sont à présent les grandes manifestations de l'été qui sont de plus en plus touchées, car elles exigent des investissements plus importants et payables à l'avance, alors que les revenus ne peuvent être générés que sur quelques jours. En outre, les manifestations programmées pour après l'interdiction sont déjà impactées, par exemple parce que des prestations préalables essentielles ne pourront plus être fournies à temps, que trop peu de billets sont vendus, que des artistes internationaux ont annulé et que les coûts supplémentaires qu'elles engendrent ne peuvent plus être justifiés et ne sont donc plus acceptables.

### **Flexibilité dans le remboursement des billets**

Les membres de la SMPA qui sont organisateurs de festivals, en concertation avec d'autres acteurs importants du secteur de l'événementiel et du divertissement suisse, souhaitent continuer à offrir une prestation appropriée aux détenteurs de billets déjà achetés pour les grandes manifestations d'été (Festivals et séries de concerts). Pour les manifestations reportées, il s'agit avant tout d'un échange contre un billet valable à la date de report. En cas d'annulation d'une manifestations, le client peut, dans certains cas, choisir un bon de valeur équivalente avec lequel il peut assister à une autre manifestations du même organisateur. Par ailleurs, le remboursement des bons pour les manifestations annulés est toujours l'une des recommandations de l'association. En ce qui concerne les remboursements, la SMPA recommande à tous les manifestations d'été de conserver une participation aux frais de 10 % du prix du billet pour couvrir les frais des prestataires externes, sans quoi il serait impossible de gérer les retours, ainsi qu'à titre de (petite) contribution aux importants versements anticipés qu'ils ont effectués sur les 12 derniers mois. **Faites preuve de solidarité avec votre festival préféré et utilisez en priorité le billet que vous avez déjà acheté pour la représentation à venir.** Si, dans des cas exceptionnels ou si vous en êtes empêché, vous ne pouvez pas éviter un remboursement, vous pouvez faire preuve de solidarité avec les manifestations de l'été et donner au moins une partie du prix du billet dans le cadre du processus de remboursement. En cas de remboursement pour des événements individuels annulés, la recommandation précédente de l'association reste valable : Un montant forfaitaire de 5,00 CHF du prix du billet doit être déduit pour couvrir les frais de traitement du retour.

### **Des mesures de soutien s'imposent d'urgence**

La SMPA poursuit également des échanges intensifs avec d'autres associations de la branche événementielle en Suisse et à l'étranger et est en consultation permanente avec divers autres organisateurs de manifestations, des billetteries, des artistes et des prestataires de la branche. Il est unanimement admis que les conséquences à long terme sur « l'écosystème événementiel » ne sont pas encore prévisibles, mais qu'elles sont d'ores et déjà dramatiques. Afin de maintenir un éventail diversifié et vivant d'événements et de réduire autant que possible l'insolvabilité des organisateurs et des manifestations, ainsi que les dommages en résultant pour les artistes, les institutions culturelles et les fournisseurs, des mesures d'aide supplémentaires s'imposent.

### **Prorogation de l'état de force majeure**

Afin de limiter les dommages, le Conseil fédéral pourrait soulager le secteur en prolongeant l'état de force majeure de 90 jours au-delà de la fin des mesures de protection contre la propagation du corona virus, comme cela a déjà été fait au Portugal, par exemple. Grâce à cette mesure simple, les organisateurs seraient en mesure de décider, indépendamment des décisions officielles, d'annuler une manifestation avant que de nombreux engagements ne deviennent contraignants, et éviteraient ainsi d'importants coûts non récupérables par la suite.

### **Planification précoce et évolutive**

Il serait également souhaitable que les décisions de prorogation de l'interdiction de manifestations soient communiquées par les autorités de manière précoce et évolutive, ce qui réduirait les coûts et l'incertitude pour les organisateurs et les personnes et les entreprises qui en dépendent.

### **Stratégie de sortie protectrice de la santé publique**

La SMPA est prête à apporter son soutien aux autorités en fournissant des conseils et un appui dans l'élaboration d'une stratégie de sortie pour le secteur de l'évènementiel qui soit orientée vers des solutions concrètes et réalisables. Les organisateurs connaissent mieux que quiconque les complexités du fonctionnement de leur écosystème et peuvent donc apporter un savoir-faire précieux, respectueux de toutes les mesures de protection de la santé. La priorité est et doit rester la protection de la santé de la population, des artistes et des équipes.

#### Contact :

- Christoph Bill, Président, [christoph.bill@smpa.ch](mailto:christoph.bill@smpa.ch), Tel. 062 745 90 60

- Stefan Breitenmoser, Gérant, Tel. 071 220 84 40, [stefan.breitenmoser@smpa.ch](mailto:stefan.breitenmoser@smpa.ch), Tel. 071 552 20 34

#### **À propos de la SMPA :**

L'association Swiss Music Promoters Association (SMPA) regroupe les principaux organisateurs suisses de concerts, shows et festivals. L'année dernière, ses 44 membres ont organisé quelque 1'900 manifestations dans toutes les régions du pays, attirant 5,5 millions de visiteurs. Nos membres supportent eux-mêmes le risque commercial de ces événements ; le soutien public à la culture « pop » est marginal.

L'industrie du divertissement est un facteur économique important pour la Suisse et garantit des emplois et des places de formation. Nos membres offrent chaque année à environ 23'000 bénévoles une activité de loisir significative dans le cadre de leurs manifestations. À cela s'ajoute son engagement en faveur de la culture : la proportion d'artistes suisses engagés dans des manifestations est en constante augmentation.